

MOYEN-ORIENT

GÉOPOLITIQUE, GÉOÉCONOMIE, GÉOSTRATÉGIE ET SOCIÉTÉS DU MONDE ARABO-MUSULMAN

Magazine bimestriel • Numéro 05

Avril-Mai 2010 • 10,95 €

ISRAËL PALESTINE

LA PAIX, POUR QUAND ?

BAGDAD

*Al-Hakim, nouvel arbitre
de la scène politique irakienne ?*

LE CAIRE

*Vers la fin des Frères
musulmans en Égypte ?*

SANAA

*Le Yémen, nouvel instrument
de la diplomatie américaine ?*

ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS THUAL

Le monde juif, Israël et le Moyen-Orient



Tous les deux mois,
découvrez les meilleures analyses
sur le monde arabo-musulman
accompagnées de nombreuses
cartes et illustrations.



Moyen-Orient n°1
Dossier spécial Iran



Moyen-Orient n°2
Dossier spécial Liban



Moyen-Orient n°3
Dossier spécial Golfe



Moyen-Orient n°4
Dossier spécial sur l'eau

Dans vos kiosques et librairies début juin 2010
Moyen-Orient n°6
Dossier spécial «Chiisme»

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT



OUI, JE M'ABONNE OU J'ABONNE UN(E) AMI(E) :

OFFRE N°1 ABONNEMENT À MOYEN-ORIENT



1 AN D'ABONNEMENT • 6 NUMÉROS

☐ France métrop. 40€ ☐ DOM/TOM/Europe 50€ ☐ Reste du monde 60€

2 ANS D'ABONNEMENT • 12 NUMÉROS

☐ France métrop. 70€ ☐ DOM/TOM/Europe 90€ ☐ Reste du monde 110€

OFFRE N°2 ABONNEMENT À MOYEN-ORIENT + DSI



DSI, la revue référence
en défense et géostratégie

1 AN D'ABONNEMENT • 6 + 11 NUMÉROS

☐ France métrop. 80€ ☐ DOM/TOM/Europe 100€ ☐ Reste du monde 120€

2 ANS D'ABONNEMENT • 12 + 22 NUMÉROS

☐ France métrop. 150€ ☐ DOM/TOM/Europe 190€ ☐ Reste du monde 230€

OFFRE N°3 ABONNEMENT À MOYEN-ORIENT + DIPLOMATIE



DIPLOMATIE, les meilleurs experts
pour un autre regard sur le monde

1 AN D'ABONNEMENT • 6 + 6 NUMÉROS

☐ France métrop. 60€ ☐ DOM/TOM/Europe 80€ ☐ Reste du monde 100€

2 ANS D'ABONNEMENT • 12 + 12 NUMÉROS

☐ France métrop. 110€ ☐ DOM/TOM/Europe 150€ ☐ Reste du monde 190€

Offres valables jusqu'au 31 mai 2010

MES COORDONNÉES

☐ M. ☐ M^{me} ☐ M^{lle} Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Pays.....

Téléphone.....

E-mail.....

JE RÈGLE MON (MES) ABONNEMENT(S) PAR :

☐ chèque bancaire ou postal, libellé en euros (à l'ordre d'AREION)

☐ par carte bancaire (VISA/ Mastercard)

N° de carte ____ / ____ / ____ / ____

Date d'expiration ____ / ____

Cryptogramme ____
(3 derniers chiffres au dos de la CB)

Date et signature (obligatoires)

À renvoyer par courrier à : AREION Group, Moyen-Orient, 88, rue de Lille, 75007 PARIS (France)
Vous pouvez également vous abonner sur Internet : www.moyen-orient-presse.com

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Les renseignements demandés sont réservés au traitement de votre commande. Par notre intermédiaire, vous n'êtes pas amené à recevoir de propositions émanant d'autres sociétés.

Sommaire

Moyen-Orient n° 5 • Avril-Mai 2010

6 Regard de François Thual sur le monde juif,
Israël et le Moyen-Orient

13 Agenda - Actualités

DOSSIER

17

18 Repères Israël/Palestine : Cartographie

20 L'État palestinien aujourd'hui :
une victoire palestinienne ou israélienne ?
Vincent Romani

27 Obama, Netanyahu, Abbas, Haniyeh :
quand la pièce israélo-palestinienne se joue à quatre
Frédéric Encel

32 « Le règlement de la question palestinienne,
une nécessité pour la communauté internationale »
Entretien avec Hassan Balawi

37 Le Hamas, un partenaire pour une solution politique ?
Pierre-Alain Clément

38 Les Arabes israéliens : un enjeu pour Israël
et le futur État palestinien
Entretien avec Laurence Louër

45 Repères : Jérusalem au cœur du conflit
israélo-palestinien
Chiara Pettenella

46 Le Golan sur la route de la paix ?
Juliette Bussy-Virat

51 Liban, Israël : les dessous hydropolitiques
d'une tension
Pierre Blanc

GÉOPOLITIQUE

56

56 Al-Hakim, nouvel arbitre de la scène
politique irakienne ?
Julien Lecuyer

62 Le Yémen, entre impératifs de sécurité nationale
et politique étrangère américaine
Aziz Enhaïli

68 Les Frères musulmans : affaiblis et désunis
à la veille des élections en Égypte
Sophie Pommier

EN BREF

74

VILLE

78

78 Une mégapole en morceaux ?
Le Caire, centres vs périphéries
Pierre-Arnaud Barthel et Bénédicte Florin

HIER

86

86 L'histoire pour sortir de l'impasse historique ?
Les « nouveaux historiens » en Israël
Sébastien Bousois

LIVRES • WEB • FILM

94

6



17



56



78



86





Ammar al-Hakim en campagne
à Bagdad, le 5 mars 2010.



Al-Hakim, *nouvel arbitre de la scène politique irakienne ?*

À l'heure des résultats des secondes législatives irakiennes depuis la chute du régime de Saddam Hussein, le jeune leader du Conseil suprême islamique d'Irak s'affirme, à seulement trente-neuf ans, comme l'un des personnages clés de la politique irakienne. Mais son image communautariste chiite et pro-iranienne ne risque-t-elle pas de le desservir à moyen terme ?

A la question « envisagez-vous un jour d'être Premier ministre ? », ses yeux en amande n'ont pas cillé. Son sourire franc s'est élargi : « Je préfère apporter mon aide à son choix. » Prononcée mi-février 2010, lors d'un entretien donné dans son quartier général de Jadriya, à Bagdad, la sentence résume toute l'ambition du nouveau leader du Conseil suprême islamique d'Irak (CSII). Rester au-dessus de la mêlée, jouer les pivots sur l'échiquier

politique et se muer en faiseur de roi. Mais Ammar al-Hakim en a-t-il les moyens ? Projeté sur le devant de la scène politique début septembre après le décès de son père, Abdel Aziz Mohsen Mahdi al-Hakim, d'un cancer du poumon, le jeune homme a impressionné ses pairs par sa maîtrise de la diplomatie et sa capacité à unir les forces chiites derrière son nom. « Il respire la compassion et le calme, bien au-delà de ce que voudrait son âge », loue Marc Ellebogen, président de la fondation





LES PRINCIPALES COALITIONS EN LICE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 2010



L'Alliance nationale irakienne (ANI)

Cette coalition à majorité chiite est composée d'une dizaine de partis et organisations politiques et de plusieurs personnalités dites « indépendantes ». Elle comprend :

- Le Conseil suprême islamique d'Irak (CSII) dirigé par Ammar al-Hakim.
- Le courant sadriste de Moqtada al-Sadr.
- L'organisation de Badr de Hadi al-Ameri (en réalité, cette organisation paramilitaire fait partie du CSII).
- Le parti du Daawa-commandement d'Irak (la principale branche de ce courant est restée avec Maliki au sein du gouvernement).
- Le mouvement de Daawa Islamiya (basé à Bassora).
- Le Conseil du salut d'Al-Anbar (sunnite) dirigé par le cheikh Hamid al-Haïs.
- Le parti de la Réforme nationale d'Ibrahim al-Jaafari.
- Le Groupe de solidarité de Mohammed al-Haidari.
- Le Congrès national d'Ahmed Chalabi (Al-Jalabi).
- Le parti Al-Fadhila.
- Le Conseil des Oulémas (branche de Bassora, sunnite), ainsi que des mouvements ou personnalités turkmènes, chrétiennes, kurdes...

La coalition de l'État de droit

Cette coalition, composée de divers courants politiques, a été lancée le 1^{er} octobre 2009 par le Premier ministre Nouri al-Maliki. Elle regroupe :

- Le parti Daawa de Maliki et sa branche dirigée par le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed al-Khuzai.
- De petites formations politiques, qui représentent un nombre assez important de chefs de tribu chiites comme sunnites.
- Des personnalités ayant un ancrage local cooptées par Al-Maliki.

Le Mouvement national irakien

Cette liste dirigée par l'ex-Premier ministre chiite et laïc, Iyad Allaoui, se range du côté des ex-baasistes, des partis sunnites et des nationalistes arabes antikurdes à Mossoul.

L'Alliance de l'unité irakienne

Ses principales figures sont Jawad Bolani, le ministre de l'Intérieur, et Ahmed Abou Richa, l'un des chefs tribaux ayant mis sur pied des milices pour lutter contre Al-Qaïda.

Le Front du dialogue national (Al-Tawafuq)

Cette liste est la principale liste sunnite et regroupe les majeurs partis et personnalités sunnites.

L'Alliance kurde irakienne

Elle réunit les deux principaux partis kurdes – l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) du président Jalal Talabani et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani – et une dizaine de groupes politiques islamistes.

internationale Global Panel destinée aux échanges de savoirs, après une rencontre à Prague, en 2008. « Il est érudit et fort compétent pour mener le Conseil suprême », ajoute Humam Hamoudi, président de la commission des Affaires étrangères et membre du CSII (cité par United Press International en septembre 2009). Des atouts d'autant plus remarquables que sa montée en puissance à la tête du parti a coïncidé cet été avec une période délicate qui a vu le délitement de l'Alliance unie irakienne (AUI) composée avec le Premier ministre Nouri al-Maliki. Confronté au départ du chef du gouvernement, qui formait le 1^{er} octobre la coalition de l'État de droit, Ammar al-Hakim a dû rapidement recomposer une union, l'Alliance nationale irakienne (ANI), avec les adversaires du Premier ministre. Parmi les plus acharnés, citons les partisans du leader religieux Moqtada al-Sadr, l'ancien Premier ministre Ibrahim al-Jaafari et l'ancien vice-Premier ministre Ahmed Chalabi. Le parti Al-Fadhila, basé à Bassora, ainsi que quelques groupes sunnites se sont joints à l'alliance.

Une personnalité charismatique, descendant du prophète

Ce « baptême du feu » n'en est pas réellement un pour Ammar al-Hakim. D'une certaine manière, son nom portait en lui les germes de son activisme politique. Né en 1971 dans la Ville sainte du chiisme, Nadjaf, il s'exile en Iran dès 1979, dans les pas de son père, menacé par les forces de sécurité du régime de Saddam Hussein. Après des études secondaires à Téhéran, il rejoint Qom et sa prestigieuse université arabe islamique pour y étudier la philosophie, l'anthropologie et l'exégèse du Coran. Ammar al-Hakim y enseignera quelques années avant de revenir dans sa ville natale, où il fonde, en 2003, l'Organisation culturelle Shahid al-Mehrab. Cette structure, soutenue par la *marjiya* (le clergé), connaît un rapide succès. Elle aurait permis la construction de 400 mosquées en Irak et l'ouverture de nombreuses écoles. Mais derrière les objectifs officiels (le développement humain, les Droits de l'homme, le dialogue interreligieux, etc.), l'organisation n'est pas dépourvue de visées prosélytes : en payant pour des mariages ou des dots, en offrant des cadeaux ou les frais de scolarité à des centaines de familles, la fondation d'Al-Hakim aurait servi d'organe de recrutement au CSII.

Ceint du turban noir qui témoigne de son ascendance prophétique, Ammar al-Hakim regroupe dans son arbre généalogique quelques-unes des plus grandes figures de la vie religieuse irakienne. Petit-fils du grand ayatollah Mohsen al-Hakim, plus haute autorité du clergé chiite qui participa à la révolution des années 1920 contre la domination britannique, il est aussi le neveu de Mohammed Baqer al-Hakim, qui présida aux destinées du CSII (alors nommé Conseil suprême pour la révolution islamique en Irak) de 1986 à sa mort dans un attentat en 2003. C'est à cette date que le père d'Ammar al-Hakim, Abdel Aziz Mohsen Mahdi al-Hakim, à qui l'on vient alors de diagnostiquer un cancer, l'entraîne dans les affaires du parti. Le jeune homme





Affiche électorale du Premier ministre Al-Maliki.

y développe son entregent, gère les activités quotidiennes et œuvre à une alliance stratégique entre Nadjaf et Washington. La société irakienne a eu tôt fait de reconnaître le charisme de cette personnalité ronde, au discours modéré et porté par une respectabilité religieuse incorruptible. L'homme est prompt à rappeler les sacrifices que sa famille et lui ont endurés pour la défense de la nation. Interrogé sur les quatorze tentatives d'assassinat dont il a fait l'objet, il reprend : « Si l'on veut vraiment être à jour, il faut parler de quinze tentatives. La dernière date d'il y a trois mois. Je n'ai pas peur de la mort. Ma famille a donné soixante-quatre martyrs. Tant que j'ai un souffle de vie et que Dieu ne me rappelle pas à lui, j'exercerai ma responsabilité. » Ammar al-Hakim s'appuie sur cette double image de jeunesse et de sagesse. Il sait combien elle le rapproche d'une frange de la population devenue citoyenne après la chute de Saddam qui représente aujourd'hui 70 % des Irakiens, et juge que « l'expérience démocratique mérite des jeunes pour entamer la démarche. Mon âge me permet d'être sensible à leurs préoccupations. Si vous me demandez ma vision de l'Irak dans dix ans, je l'imagine comme un État de droit qui a ancré la démocratie dans son fonctionnement, dans lequel les droits et l'égalité des chances sont respectés, quelle que soit l'origine religieuse ou la couleur politique. » Un tel discours n'est pas sans écho dans l'esprit de la jeune génération, marquée par un chômage endémique et plus ouverte à la réconciliation nationale qu'au refrain sur la sécurité. Ammar al-Hakim le sait, lui qui avouait durant l'été 2009 à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* : « La sécurité a été la priorité, mais elle est aujourd'hui parmi les priorités [...]. Nous pensons qu'en résolvant des questions telles que le fort taux de chômage ou l'accès aux services sociaux, et en améliorant les relations avec les autres pays, nous aurons un effet positif sur la sécurité » (1).

Apaisement et réconciliation nationale, au cœur de son programme

Les affaires extérieures ont été à ce titre l'un de ses chevaux de bataille lors de la campagne des législatives. Ammar al-Hakim tente depuis plusieurs mois un double mouvement : rompre avec la diplomatie, jugée erratique par le CSII, du Premier ministre vis-à-vis des pays sunnites et battre en brèche l'image pro-iranienne qui colle à son parti. Peu loquace dès lors qu'il s'agit d'aborder les critiques à l'encontre de Nouri al-Maliki (2), le leader du CSII a cependant distillé au fil des interviews son point de vue. Interrogé par le quotidien saoudien *Asharq Alawsat*, fin décembre 2009, sur les accusations lancées par le chef du gouvernement contre Damas et son soutien présumé aux baasistes extrémistes, il plaide l'apaisement : « Je ne crois pas que le gouvernement blâme la Syrie mais les Irakiens qui, selon nos informations, usent du territoire syrien pour lancer des attaques terroristes. » Bien loin de jouer la carte du bloc chiite contre les voisins sunnites, Al-Hakim s'impose un non-alignement d'une neutralité telle qu'elle fait dire à Humam Hamoudi, lors d'un entretien à Bagdad le 18 février 2010, que l'Irak « veut devenir la Suisse de la région, un lieu de paix et de compromis ». L'ambition est clairement tracée, à défaut d'en définir les moyens : « L'Irak est un lieu de rencontre », évoque Ammar al-Hakim devant un journaliste du *London Times*, en octobre 2009. « L'Irak peut jouer un rôle important de pont entre le monde arabe et des pays aussi importants dans la région que l'Iran, la Turquie, le Pakistan, et bien d'autres. » Trois mois plus tard, face au journal libanais *Alnahar*, il renouvelle son propos : « Le nouvel Irak doit mettre en pratique le slogan de "L'amitié avec tous". Nous ne voulons chercher querelle à aucune des nations qui partagent avec nous une longue



La fierté des Irakiens de pouvoir voter pour ces secondes élections démocratiques.

frontière. Nous demandons que les relations de l'Irak avec ses voisins s'écartent d'une quelconque polarisation. » Un vœu qui entend faire taire les critiques sur les liens financiers, politiques et théologiques entre le CSII et Téhéran. Ammar al-Hakim balaie d'un revers les accusations, sans apporter cependant d'informations concrètes sur les méthodes de financement de son parti. Tout juste consent-il, devant nous, à juger qu'il y a beaucoup d'exagérations. « Nos ennemis nous attaquent en évoquant un financement iranien. Celui qui a des bases populaires n'a aucun intérêt à se mettre dans les bras de l'Iran. C'est l'intérêt irakien qui nous importe. Et cet intérêt implique de bonnes relations avec un pays avec lequel nous partageons 1 400 km de frontières. Nous avons des liens historiques avec lui. Pourquoi les couper ? Quant au financement, laissez-moi vous dire une chose : nous exporterons 12 millions de barils de pétrole par jour en 2016 (3). Pourquoi aurait-on besoin de l'argent iranien ? Ce serait plutôt à nous d'aider l'Iran. »

C'est la même tempérance qui prévaut dans ses réponses à l'un des enjeux majeurs de l'Irak post-Saddam : la réconciliation nationale. Al-Hakim lutte depuis son avènement à la tête du CSII contre le sectarisme dont ses adversaires ne manquent pas de le taxer. La tâche n'est pas simple tant l'Alliance nationale irakienne, et l'Alliance de l'unité irakienne avant elle, a conforté cette vision. Le jeune chef s'en défend dans *Alnahar* : « Premièrement, nous jugeons que notre alliance n'a rien d'une coalition chiite [...]. Mais quelques médias et partis politiques nous ont décrits ainsi, alors que la coalition s'est constituée sur un programme national, que nous avons ouvert les portes à tous ceux qui le souhaitent et que l'AUI comptait dix-sept parlementaires non chiites en 2005 [sur 128 sièges, ndlr]. » La faute en incomberait donc aux sunnites, qui se méfieraient à tort. Mais peut-on le leur reprocher ? Le CSII a soufflé le chaud et le froid sur le dossier de la « débaasification » (4), dont on sait qu'il empoisonne les relations avec la communauté sunnite, représentant un quart de la population. D'un côté, Ammar al-Hakim s'impose une différenciation d'usage « entre les saddamistes et les baasistes en général ». « Les baasistes qui ont signé des

papiers au gré des circonstances de la vie pour obtenir des postes à responsabilités ou des services auprès des institutions, et ceux qui ont prouvé qu'ils n'avaient pas de sang irakien sur les mains ont le droit à une vie décente comme tous les autres citoyens » (*Asharq Alawsat*, le 22 décembre 2009). Sages paroles hélas contrariées par l'éviction de près de 500 candidats majoritairement sunnites de la course aux législatives (5). Le 15 janvier, la Commission responsabilité et justice éliminait 499 candidats pour des liens présumés ou apologie du parti Baas de Saddam Hussein. Parmi les personnalités rejetées, deux leaders sunnites : le président de la petite coalition du Front de la concorde, Dhafer al-Ani, et le leader du Front du dialogue national, Salah al-Moutlaq, qui comptait neuf députés dans la dernière magistrature et était allié, pour les législatives 2010, aux laïcs du Bloc irakien mené par l'ancien Premier ministre Iyad Allaoui. Salah al-Moutlaq, baasiste nostalgique, aurait ainsi payé quelques mots prononcés au sein du Parlement, évoquant sa fierté d'avoir été membre du parti Baas. L'éviction a été désastreuse sur l'image de la campagne, déjà observée avec circonspection par les sunnites. Que la présidence de la Commission responsabilité et justice soit présidée par le chiite Ali al-Allami et accueille l'instigateur de l'invasion américaine Ahmed Chalabi, autre chiite allié à l'ANI, n'a rien arrangé. Au même titre que les accusations très graves portées par le général Odierno, commandant des forces armées américaines en Irak, le 16 février : devant l'Institute for the Study of War, centre de réflexion à Washington, Ray Odierno révélait des entrevues d'Al-Allami et Chalabi, en Iran, avec un proche collaborateur du commandant de la Force Al-Qods, l'unité des Gardiens de la révolution chargée des opérations secrètes.

Bien loin de prendre ses distances, Ammar al-Hakim, à la suite du Premier ministre, a soutenu le travail de la Commission. « La Constitution doit être respectée dans n'importe quel pays démocratique, assène-t-il lors de notre entretien, le 15 février dernier. La nôtre exige que ceux qui font l'apologie du parti Baas soient exclus de la vie politique. Surtout ceux qui ont occupé des postes clés dans ce parti (6). Nous ne les avons pas considérés comme des criminels, nous ne leur avons pas retiré leur passeport. Nous leur avons seulement dit qu'ils ne pouvaient pas être au Parlement, mais l'Irak reste vaste ! » En coulisse néanmoins, les aides de camp du leader du CSII ne décolèrent pas contre cette débaasification nouvelle qui ne dit pas son nom, lancée, selon eux, par Nouri al-Maliki pour des calculs strictement politiques.

Un homme clé de la scène politique irakienne ?

Déjà perturbées par cet épisode, la position de pivot et l'image du rassembleur souhaitées par Ammar al-Hakim sont mises à mal par son incapacité à résoudre plusieurs équations : renouer le dialogue avec Al-Maliki, tout en lui déniait la légitimité d'un second mandat au poste de Premier ministre en cas de victoire aux législatives, voire en laissant filtrer qu'il serait dominé par

une tentation absolutiste ; conserver les liens avec le mouvement du turbulent Moqtada al-Sadr tout en s'affranchissant de sa connotation pro-iranienne et sectaire.

Le départ à l'automne du chef du gouvernement pour former sa propre coalition n'a pas brisé le fil de la discussion avec l'ANI. Troublé par les injonctions de Nouri al-Maliki de poursuivre quatre ans de plus le travail de Premier ministre, le CSII a dénoncé avec vigueur ce qui conduirait, selon certains, à « ancrer la dictature » (dixit Jamel Baker Zubaidi, ministre des Finances). Mais les négociations ne se sont pas arrêtées pour autant. Tout en multipliant les contacts avec les Kurdes, Ammar al-Hakim a poursuivi sans relâche, en janvier 2010, les entretiens avec la coalition de l'État de droit pour préparer l'après-législatives et anticiper les difficiles tractations autour de la formation du prochain gouvernement.

Avec l'autre main, il doit composer avec ses alliés du courant sadriste et surtout avec son leader qui, depuis Qom où il entreprend de devenir ayatollah, lance des signaux contraires aux partisans de l'ANI. Officiellement, « les relations sont bonnes, il y a concordance entre nos positions. Aujourd'hui, nous travaillons sous la même tente », explique Ammar al-Hakim au *Washington Post*, le 24 octobre 2009. Mais au CSII, en février dernier, on déplorait largement l'agitation de Moqtada al-Sadr, prompt à tancer son partenaire politique alors que ce dernier s'exprimait en Syrie sur les mouvements de résistance en Irak.

Enrichi de l'échec aux élections provinciales de 2009, Al-Hakim tente un recentrage douloureux, au risque de perdre la lisibilité auprès de son électorat traditionnel. C'est ainsi qu'il s'est attaché à nuancer l'appartenance religieuse de son parti, dont le nom même rappelle pourtant la ligne. Celui qui a bâti en partie sa légitimité sur sa respectabilité d'autorité cléricale pointe aujourd'hui du doigt que, même si « les leaders du CSII sont des hommes religieux, quand vous regardez la structure politique, les projets et les liens du Conseil suprême, vous pouvez constater que nous ne formons pas une entité religieuse spécifique. Vous pouvez demander dans la rue quelle organisation entretient les meilleures relations avec les autres factions religieuses en Irak, la réponse sera le CSII, ce qui prouve que nous poursuivons un projet national » (*Der Spiegel*). Étrange preuve que celle fournie par le jeune leader, en contradiction avec son soutien récent à un néofédéralisme irakien, où trouverait sa place une vaste région chiite dans le Sud. Sa posture paraît plus brouillonne à l'heure où l'élargissement de sa base électorale réclame davantage de doigté vis-à-vis de la communauté



La campagne électorale à Bassora, grande ville chiite du sud de l'Irak.

sunnite : « Le Conseil suprême a élevé la voix, plus que d'autres, pour informer le peuple de ce droit [de former des provinces]. Désormais, c'est à lui de décider s'il désire en user », botte-t-il en touche, toujours dans *Der Spiegel*.

Les résultats préliminaires des élections législatives du 7 mars soulignent la difficulté rencontrée par Ammar al-Hakim, et toute l'Alliance nationale irakienne avec lui, pour s'affranchir de l'image communautariste de son mouvement. Se détacher plus encore de son bastion chiite pourrait détruire toute fondation au CSII. S'en dispenser empêcherait le jeune leader d'asseoir son autorité au centre du grand jeu politique irakien et le lierait dangereusement à des personnalités dont l'agenda ne tardera pas à se révéler : Ahmed Chalabi et Moqtada al-Sadr menacent, chacun à leur manière, l'équilibre précaire qu'Al-Hakim cherche à maintenir. Les mois à venir, forcément instables du fait des négociations autour du nouveau gouvernement, rendront un verdict implacable sur sa capacité ou non à réaliser son ambition.

JULIEN LECUYER

(1) Entretien réalisé le 1^{er} juillet 2009, disponible sur le site du CSII : <http://www.isci-iraq.com/home/interviews/350-der-spiegel-german-newspaper-interview-with-he-ammar-alhakim>

(2) Dans un entretien accordé au *Los Angeles Times*, le 24 octobre 2009, Ammar al-Hakim élude en partie la question du jugement qu'il porte sur le mandat de Nouri al-Maliki : « Certains pensent, consent-il à expliquer, que le gouvernement n'est pas parvenu à offrir un plan et une vision clairs de ses performances durant les quatre dernières années. Ils estiment aussi que nombre de positions et décisions ont été prises en réaction. Des sommes considérables ont été dépensées pour achever des projets.

L'argent a été dépensé. Mais aucun projet n'a été achevé. »

(3) L'objectif est jugé irréaliste par les experts. L'Irak produit actuellement environ 2,5 millions de barils par jour. Jamais un pays n'a réussi jusqu'alors à augmenter sa production au rythme auquel l'Irak l'envisage. Douze millions de barils par jour porteraient sa production à un seuil de 30% supérieur à celui de l'Arabie saoudite. Une gageure pour un pays en manque cruel de pipelines, de routes et de techniciens.

(4) Avec la chute du régime de Saddam Hussein, le pays a engagé une politique visant à destituer le parti Baas au pouvoir et

ses membres, ainsi que les milliers de fonctionnaires, militaires, enseignants, etc.

(5) Selon le *Washington Post* et *Radio Free Europe*, les sunnites ont représenté 60% des candidats bannis, les chiïtes, 40%. Tous les candidats rejetés étaient issus de partis libéraux, non religieux.

(6) L'accusation vise surtout Salah al-Moutlaq qui aurait, selon plusieurs membres du CSII, géré les fermes de Saddam Hussein. Un élément à charge que ne reprend pas sa biographie « officielle », celle-ci préférant rappeler son départ du parti Baas dès 1977.